

ACTO CUBO GAZ

Spécial Volants - Rampants

ACTO CUBO GAZ est un **fumigène** insecticide polyvalent à base de **perméthrine synergisée** au **pipéronyl butoxyde** pour les locaux d'habitation.

Spécialement étudié pour le traitement curatif des **infestations** de blattes, cafards, puces, punaises, mites, araignées, mouches, moustiques, guêpes, frelons... il permet de traiter 150 m³ (soit une pièce de 60 m²) selon les insectes présents. La fumée émise permet un **traitement choc** et **persistant** (1 mois).

COMPOSITION en % (m/m) :

Perméthrine (CAS n° 52645-53-1) : 4,0 %

Pipéronyl Butoxyde (CAS n° 51-03-6) : 4,0 %

Géraniol (CAS n° 106-24-1) : 0,2 %

MODE D'EMPLOI :

Secouer horizontalement la boîte plusieurs fois avant utilisation afin d'aérer la poudre, puis l'ouvrir en la maintenant à plat et la placer au milieu de la pièce à traiter sur un support isolant (soucoupe...). Eloigner tous matériaux combustibles dans un rayon de 1,50 m. Bien étanchéifier le local à traiter, obturer les VMC afin d'empêcher toute fumée de sortir. Ôter les produits alimentaires, les plantes et les animaux (poissons, oiseaux...).

Allumer la mèche et sortir de la pièce après avoir refermé le local. Interdire l'accès au local pendant le traitement. Laisser agir 4 heures. L'effet biocide apparaît en 1 heure et perdure pendant 1 mois dans les conditions normales d'emploi. Ensuite, aérer largement la pièce pour éliminer les fumées résiduelles et réoccuper le local.



(réf. **CUBO 6**)
Boîte de 45 g
Carton de 24

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



ATTENTION

Contient de la perméthrine et du géraniol. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les fumées. P280 Porter des gants de protection. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi.

FDS disponible sur www.quickfds.fr